

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 10 mars 2016

L'an deux mille seize, le jeudi 10 mars, les membres de l'Association Syndicale libre de Brigade 5 se sont réunis en assemblée générale, sur convocation du Conseil, au club-house du golf de Brigade.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par les syndicaux présents.

A 19 heures, intervention de Mr DEMOUILLEZ de la société ORANGE FIBRE, pour expliquer et commenter les travaux et le raccordement au logement.

Le Président Christian QUIQUE préside la séance et déclare celle-ci ouverte à 20 heures. Il fait procéder à la désignation d'Isabelle NAJBERG en qualité de secrétaire de séance.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Secrétaire, permet de constater la présence de 114 membres de l'Association Syndicale dont 49 membres représentés ouvrant droit à 118 suffrages (dont 1 retardataire excusé pour cause médicale). L'assemblée, réunissant le quorum requis, est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau de l'assemblée la convocation à la présente assemblée adressée à tous les membres de l'Association.

Le Président rappelle l'ordre du jour, à savoir :

- A Désignation des Scrutateurs (majorité art.24)
- B Présentation des comptes de l'exercice 2015
- C Présentation du budget pour l'exercice 2016
- D Respect de la clause du cahier de charges se rapportant au portail
- E Election des nouveaux membres du Syndicat
- F Réponses aux questions écrites

Tout au long de la réunion le Président rend compte des actions menées par le Syndicat en présentant et en commentant le rapport de ce dernier. Il traite également des problèmes d'actualité notamment des espaces verts, de la sécurité, de la voirie et de la commission Architecture.

Résolution A : Nomination des Scrutateurs

Projet de résolution :

L'Assemblée Générale est invitée à se prononcer sur la désignation des Scrutateurs

Désignation des Scrutateurs : M Rémy SOUCHON et M Philippe LEFEBVRE élus par tous les membres de l'association présents ou représentés, totalisant 118 suffrages

Résolution A : adoptée à l'unanimité des Membres de l'Association présents ou représentés

Résolution B : Présentation des comptes de l'exercice 2015.

Projet de résolution :

L'Assemblée Générale donne au Syndicat quitus plein et entier de sa gestion pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

Votent pour : 114 membres de l'association totalisant 118 suffrages

Résolution B : adoptée à l'unanimité des Membres de l'Association présents ou représentés

Résolution C : Présentation du budget pour l'exercice 2016

Projet de résolution :

Association syndicale libre de Brigade 5

BP n° 50237 - 59650 VILLENEUVE D'ASCQ

L'Assemblée Générale décide de fixer le budget prévisionnel des dépenses de l'exercice 2016 à 114698 €, le coût de base de la part étant de 600€

Votent pour : 113 Membres de l'Association totalisant 117 voix

Votent contre : 1 membres de l'association totalisant 1 voix

Ont voté contre : LEFEBVRE Philippe (272),

Résolution C : adoptée à la majorité absolue des Membres de l'Association présents ou représentés

Résolution D : Respect de la clause du cahier des charges se rapportant au portail

Projet de résolution :

Le syndicat et son Président choisiront un avocat, celui-ci prendra contact avec l'avocat de Monsieur Philippe BAROUKH.

Nous souhaitons sincèrement parvenir à un règlement amiable.

Dans le cas contraire l'AGO autorise le syndicat et son président à ester en justice

Le Président décide que ce vote se fait à bulletin secret

Votent pour : 66 bulletins

Votent contre : 50 bulletins

Abstention : 2 bulletins non rendus

Résolution D : adoptée à la majorité absolue des Membres de l'Association présents ou représentés

Résolution E : Election des nouveaux Membres du Syndicat

Projet de résolution :

Sont élus pour Membres du Syndicat de l'ASL Brigade 5 et ceci pour un mandat de trois années

M FIOROT Jean-Charles	n° 91
M FONTAINE André	n° 251
Mme LIAGRE Sandrine	n° 205
M MARAIS Jacques	n° 258
Mme POUTIERS Camille	n° 85
M QUIQUE Christian	n° 171

Votent pour : 114 membres de l'association totalisant 118 suffrages

Résolution E : adoptée à l'unanimité des Membres de l'Association présents ou représentés

Résolution H : Réponses aux questions écrites

Voir le compte rendu analytique

Le compte rendu analytique est disponible sur « brigade5 », n'hésitez pas à aller sur le site

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 22 heure 45

Et de tout ce que dessus il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé par les membres du bureau après lecture

Le Président	Le secrétaire	Le trésorier	Scrutateur	Scrutateur
Christian QUIQUE	Isabelle NAJBERG	Jean Noël HUET	Rémy SOUCHON	Philippe LEFEBVRE

